

CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT

Nom et Prénom ou Raison Sociale: M TARROZ Patrick

Adresse desservie

15 ROUTE D EGRY 45340 BARVILLE EN GATINAIS

VOS IDENTIFIANTS INTERNET



Mon adresse mail: patrick.tarroz@gmail.com

CONTACTER LA SICAP

Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15. Pour toutes réclamations, vous pouvez écrire à M. le Directeur Général SICAP

02 38 32 77 77

02 38 30 29 16 Dépannage urgence

E-mail: contact@sicap-pithiviers.net

SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF AGRICOLE DE LA REGION DE PITHIVIERS POUR LA DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Société civile à Capital variable

3 RUE DU MOULIN DE LA CANNE BP 458 45304 PITHIVIERS CEDEX

RCS d'ORLEANS 775 518 764 SIRET N° 77551876400029 **IDENTIFIANT TVA: FR52775518764**

VOTRE CONTRAT

Référence client : 251986 Référence PDL : 82681006048959

MESSAGES

Votre facture tient compte des mouvements tarifaires du 01/02/2023 pour les Tarifs Bleus Résidentiels et Non Résidentiels selon les décisions du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Chers clients dans le cadre du plan de sobriété énergétique national toutes les informations nécessaires sur https://www.monecowatt.fr

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie. www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics. Tél. : 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe)

M TARROZ Patrick 15 ROUTE D EGRY 45340 BARVILLE EN GATINAIS

VOTRE FACTURE N° 0022023000059213 DU 18/07/2023

Détails au verso

Abonnement Consommation Taxes et Contributions

Total facture TTC Dont part acheminement H.T

Solde antérieur Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

38,55€ 1 028,08€ 12,69€

> 1 079 32 € 224,68€

0,00€

1079,32 €

Montant TTC à régler avant le 02/08/2023

Prochaine facture prévue le : 05/10/2023 Prochaine relève prévue: 18/12/2023 Auto relève possible jusqu'à la fin du mois, Transmission de vos index par tél, mail ou agence en ligne

Evolution de votre consommation en kWh



IBAN: [JOINDRE UN RIB] ICS: FR 66 SIC 001538

RUM: TIP8815380022023000059213

M TARROZ Patrick 15 ROUTE D EGRY 45340 BARVILLE EN GATINAIS Montant : 1079,32 €

Date et lieu



TIPS*€PA*

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SICAP à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SICAP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué

SICAP TSA 10201 41974 BLOIS CEDEX 9

000026493969 TARROZ PATRICK

DOCUMENT A CONSERVER 5 ANS

COMPTEUR	Cadran	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
700601367078	Conso mono-cadran	Estimée le 31/03/2023 : 175566	Relevée le 27/06/2023 : 180582	5016

Total consommation: 5016

VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE						
	Période facturée	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
Abonnement				36,54		38,55
Abonnement Résidentiel Simple Tarif (Prix mensuel: 12,08 €)	01/07/2023-30/09/2023	92 J	0.39715	36,54	5,5 %	38,55
Consommation				856,73		1028,08
Wh Base Résidentiel	01/04/2023-27/06/2023	5016 kWh	0.17080	856,73	20,0 %	1028,08
Faxes et Contributions				11,34		12,69
Faxe Intérieure sur CFE	01/04/2023-27/06/2023	5016 kWh	0.00100	5,02	20,0 %	6,02
Contribution Tarifaire Acheminement	01/07/2023-30/09/2023	28.80 Euros	0.21930	6.32	5,5%	6.67

Informations Techniques

Tarif réglementé : Résidentiel simple tarif - 9 kva

Type de Comptage : Electronique

Modèle Constructeur : LANDIS GYR/L16C5

N° de compteur : 700601367078

Délai de préavis de résiliation de votre contrat : aucun

La TICFE : La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale de l'Electricité regroupe la

Taxe Départementale (TDCFE), la Taxe Communale (TCCFE) et la Contribution de Service Public de l'Electricité (CSPE) à partir du 01/02/2023.

Elle s'applique sur la consommation totale en kWh

La CTA : 21,93 % de la part fixe de l'acheminement à partir du 01/08/2021

Montant facturé (TVA payée sur les débits)

		ні	IVA	HC	
TVA	5,5%	42,86	2,36		
TVA	20,0%	861,75	172,35		
Total		904,61	174,71	1079,32	

Solde antérieur 0,00

Montant à payer en € TTC 1 079,32

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de la SICAP n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie : www.energie-mediateur.fr - Médiateur de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris cedex 09

Vous pouvez également nous régler

- ✓ Par TIP: Si vous êtes titulaire d'un compte bancaire, postal ou d'épargne : détachez ce TIP suivant les pointillés et glissez-le daté, signé et non plié sans trombone ni agrafe, dans l'enveloppe jointe. Si la mention 'JOIGNEZ UN RIB' est portée au recto ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre au TIP le RIB (Relevé d'Identité Bancaire) correspondant.
- Par chèque : Etablissez-le à l'ordre de la SICAP, joignez le TIP non rempli et envoyez l'ensemble dans l'enveloppe jointe à l'adresse figurant au recto de votre TIP : SICAP TSA 10201 41974 BLOIS CEDEX 9
- ✓ Par internet ou téléphone : Sur notre site www.sicap-pithiviers.net ou au 02 42 24 00 77
- ✓ Par virement sur le compte : IBAN : FR7614806000454500031100027 BIC : AGRIFRPP848
- ✓ Par espèces ou Carte bancaire : Sur la borne de paiement située dans les bureaux de la SICAP
- ✓ Par Chèque Energie